

## **GRAND DOLE**

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe BP 458 – 39109 DOLE CEDEX Tel 03.84.79.78.40 Fax 03.84.79.78.43 info@grand-dole.fr www.grand-dole.fr

#### Référence

N°GD 125/21

#### Objet

Financement 2021 de l'Ecole de Musique Tavaux – Abergement - Damparis (EMTAD)

Secrétaire de séance Aline CALLEGHER

### Rapporteur:

Jean-Philippe LEFÈVRE

Conseil Communautaire 28 octobre 2021 Damparis – 18h30

# **DÉLIBERATION**

Nombre de conseillers en exercice: 84

Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 65

Nombre de procurations : 12 Nombre de votants : 77

Date de la convocation : 21 octobre 2021 Date de publication : 05 novembre 2021

Conseillers présents (titulaires et éventuellement suppléants): P. Antoine, A. Borneck, C. Bourgeois-République, Calinon, A. Callegher, S. Champanhet, J.P. G. Chauchefoin suppléé par P. Piotelat, C. Chautard, B. Chevaux, S. Combel-Guigon, J.L Croiserat, J.P Cuinet, J.M Daubigney, F. David, I. Delaine, A. Diebolt, A. Douzenel, F. Dray, G. Fernoux-Coutenet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, T. Gauthray-Guyenet, D. Gindre suppléé par P. Bussière, I. Girod, N. Gomet, J. Gruet, B. Guerrin, H. Guibelin, M.R Guibelin, A. Hamdaoui, M. Henry, M. Hoffmann, P. Jaboviste, P. Jacquot suppléé par S. Kedziora, N. Jeannet, C. Labourot, O. Lacroix, J. Lagnien, J.P Lefèvre, J.L Legrand, J. Lepetz, I. Mangin, S. Marchand, O. Meugin, D. Michaud, C. Millier, M. Mirat, C. Monneret, J. Pannaux, E. Pauvret, J. Péchinot, A. Pernoux, H. Prat, C. Riotte, J.C Robert, J.Y Roy, T. Ryat, E. Saget, P. Sancey, J. Stolz, H. Thévenin suppléée par B. Barret-Paques, D. Troncin, P. Verne, P. Viverge.

Conseillers absents ayant donné procuration:

D. Bernardin à A. Hamdaoui, M. Berthaud à I. Delaine,
C. Demortier à J. Péchinot, D. Germond à M. Mirat, G. Ginet à
J.B Gagnoux, L. Jarrot-Mermet à H. Prat, M. Mbitel à A. Douzenel,
C. Nonnotte-Bouton à P. Antoine, J.M Rebillard à S. Champanhet,
F. Rigaud à C. Monneret, P. Roche à J.P Cuinet, G. Soldavini à
J.Y Roy.

Conseillers absents non suppléés et non représentés : P. Blanchet, J.L Bonin, O. Gruet, C. Jeanneaud, G. Jeannerod, C. Mathez, A. Mathiot.

Par délibération n° GD21/18 du 15 mars 2018, la Communauté d'agglomération du Grand Dole a reconnu d'intérêt communautaire la mise en œuvre et la coordination d'une politique d'enseignement musical et de danse sur l'ensemble du territoire.

Ainsi, depuis cette date, l'Ecole de Musique de Tavaux – Abergement – Damparis perçoit une subvention afin d'harmoniser progressivement ses tarifs avec ceux du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Dole (CRD).

Il convient d'assurer la stabilité tarifaire en allouant une subvention forfaitaire de 50 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **ATTRIBUE** une subvention d'un montant de 50 000 € à l'Ecole de Musique de Tavaux Abergement Damparis (EMTAD),
- **APPROUVE** la convention de financement ci-annexée,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la présente convention et tout acte y afférent.



Fait à Damparis, Le 28 octobre 2021, Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
   Pôle Moyens Ressources / Direction des Finances
   Pôle Actions Culturelles
   Tresporerie Municipale du Grand Dole

- EMTAD

